

PROMESSE DE VERSEMENT

Taxe d'apprentissage
2020

avant le 15 juillet 2020



Dynamisez votre capital compétences avec CESI École d'Ingénieurs

ENTREPRISE

RAISON SOCIALE

ADRESSE

CP VILLE

SIRET

Code NAF

➤ *déclare verser au titre du solde de la taxe (13%) euros*

CONTACT ENTREPRISE POUR L'ATTESTATION/REÇU DE VERSEMENT

NOM PRÉNOM

FONCTION DANS L'ENTREPRISE

TÉLÉPHONE MAIL

Fait à

Le 2020

Signature et cachet de l'entreprise



VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À CESI ÉCOLE D'INGÉNIEURS N°UAI 0341956S



Par chèque à l'ordre de : CESI

Par virement : IBAN FR76 3000 3020 6700 0372 9227 937

Le versement du solde de la taxe d'apprentissage doit être envoyé entre le 1^{er} janvier et le 15 juillet 2020 dernier délai (envoi du reçu de confirmation).

Contact CESI
Nicolas DERRIEN
nderrien@cesi.fr | 07 88 84 84 02
ecole-ingénieurs.cesi.fr |     



Établissement d'enseignement supérieur technique privé